

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
28 janvier 2020  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 28 janvier 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 27 janvier 2020, adressée au Secrétaire général par le Premier Ministre de la République du Soudan, Abdalla A. Hamdok, concernant l'évolution récente de la situation au Soudan et la position du Gouvernement soudanais au sujet du mécanisme qui pourrait succéder à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) après son retrait (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Murtada Hassan Abuobeida **Sharif**



**Annexe à la lettre datée du 28 janvier 2020 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Lettre datée du 27 janvier 2020, adressée au Secrétaire général par le Premier Ministre soudanais**

J'ai l'honneur de faire le point sur l'évolution récente de la situation au Soudan et, sachant que le Conseil de sécurité délibère sur la présence des Nations Unies qui succédera à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) après son retrait, je souhaiterais vous faire connaître la position du Gouvernement soudanais à cet égard.

Aujourd'hui, le Soudan est à la croisée des chemins. Décembre 2018 a marqué le début de plusieurs mois de manifestations pacifiques de millions de Soudanais qui réclamaient la liberté, la paix et la justice. Pendant les mois qui ont suivi, les civils ont été victimes de violences et de meurtres et le pays a été en proie à des troubles politiques. Malgré ces événements, la révolution est restée pacifique et la volonté du peuple soudanais a triomphé. Le régime répressif qui était au pouvoir depuis 30 ans est tombé et, le 17 août 2019, les parties soudanaises ont signé la déclaration constitutionnelle relative à la période de transition.

La déclaration expose un modèle de transition unique, propre aux Soudanais. C'est un modèle novateur, complexe et non linéaire qui s'appuie sur un partenariat calibré entre les parties prenantes soudanaises et sert un objectif clé : répondre aux aspirations légitimes du peuple soudanais à vivre dans la paix et la prospérité, sous la direction d'un gouvernement de son choix, au sein d'un État qui respecte et défend ses droits individuels et collectifs. La déclaration comprend une feuille de route pour l'accomplissement de cette transition démocratique, notamment des mécanismes (par exemple, un processus constitutionnel national et des élections nationales) visant à transformer l'État soudanais en un système pleinement civil, démocratique et représentatif. Depuis la signature de la déclaration constitutionnelle, plusieurs étapes importantes ont été franchies. Au niveau national : les membres du Cabinet ont prêté serment et l'équipe se caractérise par une diversité sans précédent en termes de représentation des genres et des zones géographiques du pays ; des pourparlers de paix ont été engagés avec les groupes armés à Djouba ; le premier budget national basé sur les objectifs de développement durable a été adopté et il prévoit la gratuité des soins de santé de base et de l'éducation. Sur le plan international, le Soudan assume son rôle de membre responsable de la communauté des nations, à laquelle il contribue de façon constructive. Les relations bilatérales avec les partenaires et les alliés se sont améliorées. Le Soudan assume la présidence de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et a été élu à la présidence de la Convention d'Ottawa et élu membre du Conseil des droits de l'homme.

La transition soudanaise se déroule dans le contexte de défis politiques et économiques et de problèmes de sécurité complexes. La paix n'est encore pleinement instaurée ni au Darfour, ni au Kordofan méridional, ni dans l'État du Nil Bleu. Les parties soudanaises, notamment les groupes armés – dont beaucoup font partie intégrante de la transition – continuent à participer de manière constructive aux négociations à Djouba, mais les progrès restent lents et le temps presse. Après ma visite à Kauda (Kordofan méridional), je suis plus convaincu que jamais qu'il faut d'urgence apporter aux populations vivant dans les zones touchées par le conflit la paix, la sécurité et le développement qu'elles méritent. Nombre d'autres processus dépendent du processus de paix, comme la mise en place de l'assemblée législative

et les nominations aux postes exécutifs clés, notamment la nomination des gouverneurs civils des États.

La situation économique se détériore. Le peuple soudanais est aux prises avec la flambée des prix des articles de base, la hausse du taux de change et une série de crises déclenchées par la pénurie des produits de base. Les raisons de la crise économique sont complexes mais, fondamentalement, elles sont liées à des décennies de mauvaise gestion économique et de corruption endémique. C'est une situation désastreuse car le pouvoir d'achat s'amenuise et l'épargne est engloutie par la hausse de l'inflation.

Au cours des dernières décennies, la communauté internationale a aidé le peuple soudanais en lui apportant le soutien politique, économique et humanitaire dont il avait grand besoin. Je note avec une grande satisfaction le rôle positif joué par l'Union africaine et l'IGAD, avec le concours des voisins du Soudan et les partenaires internationaux, à l'appui de la transition soudanaise, notamment la signature de la déclaration constitutionnelle. Nous attendons avec intérêt la poursuite de l'appui apporté par l'Union africaine, notamment aux fins de la mise en œuvre de la déclaration constitutionnelle. De même, je tiens à exprimer mon immense reconnaissance envers la MINUAD, première mission hybride des Nations unies et de l'Union africaine, pour le rôle qu'elle a joué au Darfour au fil des ans. La mission a apporté d'importants dividendes de paix qui doivent être préservés, renforcés et propagés.

Alors que le Soudan traverse cette période de transition complexe, la reconfiguration de la présence des Nations Unies doit appuyer et compléter les priorités du Soudan et soutenir le pays dans l'accomplissement d'une transition démocratique complète tout au long de la période concernée, qui s'achèvera en novembre 2022.

À la lumière de ce qui précède, le Soudan demande par la présente à l'Organisation des Nations Unies de prier le Conseil de sécurité d'établir, dès que possible, une opération de soutien à la paix au titre du chapitre VI, qui prendrait la forme d'une mission politique spéciale dotée d'une forte composante de consolidation de la paix. Le mandat de cette mission devrait couvrir tout le territoire soudanais et reposer sur une approche innovante, agile, coordonnée et légère. Il conviendrait de tenir compte de ces éléments de base et de prévoir une structure modulaire lors de la mise au point de la présence des Nations unies. Il faudrait, par exemple, déployer d'urgence des capacités de bons offices et de soutien à la médiation pour appuyer les négociations de paix à Djouba et pour aider le Soudan à mobiliser l'aide économique internationale, notamment dans le cadre de la prochaine conférence de donateurs.

Parmi les éléments clés à inclure dans le mandat de la mission politique spéciale, on citera :

- a) L'appui à la mise en œuvre de la déclaration constitutionnelle ; le suivi régulier de son application au regard de ses principaux critères de référence ;
- b) L'appui aux négociations de paix en cours par des missions de bons offices et le soutien à la mise en œuvre des accords de paix. Il convient d'accorder une attention particulière au processus de Djouba et à sa mise en œuvre au Darfour, au Kordofan méridional et dans l'État du Nil Bleu, selon que de besoin. Le suivi et le soutien technique du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des ex-combattants ; la surveillance du cessez-le-feu ; la collecte des armes légères et de petit calibre ;
- c) L'appui à la mobilisation de l'aide économique internationale pour le Soudan et à la coordination d'une aide humanitaire efficace dans tout le pays ;

d) L'appui technique à la réforme de la constitution, à la réforme juridique et judiciaire, à la réforme de la fonction publique et à la réforme du secteur de la sécurité ;

e) L'appui à la consolidation des acquis au Darfour par l'intermédiaire de la consolidation de la paix, de l'aide humanitaire, des initiatives de développement et de la restauration de l'autorité de l'État ; la prise de mesures supplémentaires pour le Nil Bleu et le Kordofan méridional. L'appui au maintien et à l'amélioration du mécanisme de liaison avec l'État au Darfour et dans d'autres régions concernées du Soudan ;

f) L'appui : au rapatriement et à la réintégration des personnes déplacées et des réfugiés ; à la réconciliation entre les communautés ; aux dividendes de la paix ; à la justice transitionnelle, à la protection des civils et au renforcement des capacités de la police nationale, notamment par le déploiement de conseillers des Nations Unies, de l'Union africaine et d'autres organisations auprès des services de police, selon qu'il convient. La surveillance des droits de la personne et le renforcement des capacités des institutions nationales.

Le Soudan se félicite des réformes entreprises par le Secrétaire général à l'ONU concernant les piliers paix et sécurité, gestion et développement. Dans l'esprit de ces réformes, la présence des Nations Unies au Soudan devrait être intégrée, conçue stratégiquement et dirigée par une seule autorité. L'équipe de pays des Nations Unies au Soudan doit agrandir l'échelle et élargir la portée de ses opérations. Pour être en mesure d'atteindre ses objectifs, l'équipe de pays doit passer d'une approche basée sur les projets et l'aide à court terme à une programmation de développement à plus long terme visant à aider le Soudan à atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030. La priorité doit être accordée au renforcement des systèmes nationaux de prestation de services, à la préservation des dividendes de la paix et au soutien aux régions les plus touchées, en particulier le Darfour, le Kordofan méridional, l'État du Nil Bleu et l'est du Soudan.

Le Gouvernement est disposé à accueillir la mission dès que possible. Il faudrait qu'une configuration initiale de la présence de l'ONU soit déployée, sous la direction d'un Représentant spécial du Secrétaire général basé à Khartoum, pour appuyer le processus de paix de Djouba et la prochaine conférence des donateurs. Elle pourrait également appuyer la conception et l'élaboration de la présence des Nations Unies pour la période de transition.

Le modèle de transition soudanais possède tous les éléments nécessaires à sa réussite mais les risques sont également clairs et présents. La communauté internationale, notamment les Nations Unies, doit s'engager maintenant afin d'aider le Soudan à surmonter les problèmes urgents auxquels il fait face et de l'aider à jeter les bases de sa trajectoire vers la paix et la prospérité.

Le Premier Ministre  
(Signé) Abdalla A. **Hamdok**